



OBLIGATIONS REGLEMENTAIRE	<p>« L'employeur doit s'assurer que ses travailleurs possèdent une formation suffisante leur permettant de connaître et de mettre en application les prescriptions de sécurité à respecter pour éviter des dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées »</p> <p>L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus sous tension qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer. (Décret du 14/11/1988 – Publication UTE C18.510)</p>
ACCESSIBILITE	Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap (nous contacter).
OBJECTIF	Permettre au personnel non-électricien de respecter les prescriptions de sécurité lors d'opérations non électriques au voisinage des pièces nues sous tension.
PUBLIC CONCERNE	Personnel non-électricien appelé à effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage de circuits électriques sous tension préalablement formé.
CONTENU	<p><i>Théorie :</i></p> <ul style="list-style-type: none">◆ Les limites de l'HABILITATION (chiffre 0) (autorisation et interdictions, champ restrictifs de travail, ZONE DE TRAVAIL, etc.).◆ Les équipements de protection collective (barrière, ECRAN, banderole, etc.).◆ Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux TRAVAUX.◆ La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.◆ La conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13. <p><i>Pratique :</i></p> <ul style="list-style-type: none">◆ Présentation des équipements électriques◆ Visite d'un site <p>Revue des dangers</p>
DURÉE	7 heures
SANCTION	Délivrance d'une attestation de formation, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.
COORDONNEES	<p><i>A.3.F Expertises - 89 Route d'Espagne - 31120 PORTET sur Garonne</i> <i>Tel : 05.34.47.13.96 / Fax : 05.40.00.71.55 / Mail : contact@a3fexpertises.fr</i> <i>Site : http://www.a3fexpertises</i></p>